

REPONSES CANDIDATS MARCHE PA2026-14

Question 1 (datant du 24/06/2026) : Pour le lot n°3, l'humidité relative maximum de 95% et le volume de 150L sont-ils des critères obligatoires ou ya-t-il une tolérance ?

Réponse : L'enceinte doit pouvoir fonctionner avec une régulation entre 20 et 95 % minimum d'humidité. On doit pouvoir atteindre cette valeur de 95%Rh c'est obligatoire. Les 150l sont avec une tolérance de +/-20 litres.

Question 2 (datant du 25/06/2026) : Pouvez-vous nous indiquer quelle est l'exigence de température ? et remplir le formulaire pour chiffrer la livraison

Réponse : 1100°C et 9 litres c'est très bien 1600°C et 4l c'est à voir selon le prix si pas ou peu d'écart

Réponse : Nous ne donnons pas une suite favorable à votre demande afin de respecter l'équité entre tous les candidats. Vous trouverez dans le dossier de consultation les éléments nécessaires pour la livraison.

Question 3 (datant du 25/06/2026) : Pour les enceintes climatiques, savez-vous comment seront raccordées les machines en eau ?

Réponse : La préférence est pour les bidons standard.

Question 4 (datant du 25/06/2026) : Concernant le lot 1, il n'est pas possible de faire concorder volume et température. Soit vous avez un four de 4L qui atteint les 1500°C soit un four de 9L mais qui n'attend que les 1200°C. Une préférence ? Les 2 offres ?

Réponse : Le choix se porte sur 9 Litres et 1200°C.

Question 5 (datant du 30/06/2026) : Pour le lot N° 3 Il est indiqué un souhait de plage de température allant de 20°C à 90°C, est-ce que vous souhaitez réguler dans le froid (20°C ou autre) ? Ou souhaitez-vous avoir seulement température ambiante ?

Réponse : Non pas de froid, les enceintes fonctionnent en milieu climatisé.

Question 6 (datant du 30/06/2026) Quels sont les couples de température/ humidité qui seront utilisés ?

Réponse : Les couples utilisés actuellement sont 20/90, 20/50, 40/90, C°/Rh% mais peuvent varier selon les essais.

Question 7 (datant du 02/07/2026) Vous indiquez ne pas vouloir faire de froid et indiquez aussi que vos couples température/ Humidité sont notamment 20°C/90% et 20°C/50%. Pour faire du 20°C il faut que l'appareil fasse du froid même si la pièce est climatisée. Il s'avère qu'aucune enceinte non réfrigérée ne pourra faire du 20°C en réglé. L'enceinte qui pourrait répondre à votre demande fait du +7°C au-dessus de la température ambiante à +90 °C. Pouvez-vous nous confirmer si vous souhaitez réellement régler à 20°C ? Ou si +7°C au-dessus de la température ambiante vous convient ?

Réponse : 7°C au-dessus est acceptable

Question 8 (datant 02/07/2026) Dans le CCTP, chapitre 2.2, vous inscrivez : "Contraintes d'encombrement : possibilité de pouvoir gerber les produits identiques." Pouvez-vous donner des précisions sur cette contrainte s'il vous plait ?

Réponse : Cela concerne que les étuves de séchage et enceintes climatiques pour optimiser la place nous gerbons nos machines.